

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : - 0,3 % EN DÉCEMBRE 1991

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,3 % en décembre 1991 et s'établit à 135,5 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,5 %, contre 4,7 % l'an passé à pareille époque.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par la baisse des produits pétroliers consécutive au recul du dollar US et à celui des cours du pétrole brut. Sur une base annuelle, la cherté du pétrole l'an passé due à la crise irako-koweïtienne continue de modérer le taux annuel de renchérissement. Sans les produits pétroliers, il se fixerait à 6,0 % (contre 5,5 % pour l'indice "complet"). En dehors de cela, le taux annuel s'inscrit en retrait par rapport au mois précédent.

L'indice de l'alimentation régresse de 0,8 % (en un an : + 4,2 %) en raison de baisses portant sur les fruits et légumes – pour des motifs saisonniers – ainsi que sur la viande de porc.

La baisse du mazout (- 7,6 %) se répercute sur le groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : - 3,8 %; en un an : - 6,8 %); celle de l'essence (- 1,7 %) sur les **transports et communications** (en un mois : - 0,3 %; en un an : + 4,9 %).

Les prix de l'**habillement** augmentent de 0,6 % en trois mois (en un an : + 3,7 %). Les vêtements de sport et les habits pour enfants sont les plus touchés. L'indice du groupe **aménagement et entretien du logement** progresse de 0,2 % en trois mois (en un an : + 4,8 %). Celui du groupe **santé et soins personnels** augmente de 0,1 % (en un an : + 9,4 %) sous l'effet de hausses des prix des savonnettes, du dentifrice et des médicaments.

Le Service cantonal de statistique souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année à sa "clientèle" et émet des vœux pour le tassement du renchérissement en 1992.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en décembre 1991

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	135,5	- 0,3	5,5
Alimentation	21	131,2	- 0,8	4,2
Boissons et tabacs	5	127,6	///	3,6
Habillement	7	137,2	0,6	3,7
Loyer	18	163,8	///	8,0
Chauffage et éclairage	5	81,5	- 3,8	- 6,8
Aménagement et entretien du logement	6	127,0	0,2	4,8
Transports et communications	14	122,4	- 0,3	4,9
Santé et soins personnels	8	139,4	0,1	9,4
Instruction et loisirs	16	140,4	///	6,4

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 166,5; (septembre 1966 = 100) 283,5



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève